

«Un défaut de paiement de la Grèce mènerait à la dissolution de l'euro»

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE BUSSARD

Theodoros Pangalos admet que les rentrées fiscales sont insuffisantes.

> Crise Vice-premier ministre, Theodoros Pangalos estime qu'il serait normal de taxer les capitaux grecs placés dans les banques suisses

La Grèce se bat dans la tourmente. Mercredi, le premier ministre Georges Papandréou s'efforçait de créer une union sacrée autour des plans d'austérité renforcés. Athènes entend réaliser 6 milliards d'euros d'économies supplémentaires en 2011 et 22 milliards entre 2012 et 2015. Présent à Genève pour un colloque à l'Université, le bras droit de Georges Papandréou, le vice-premier ministre Theodoros Pangalos, commente les récents événements.

Le Temps: Il y a un an, vous pensiez rétablir la situation financière de la Grèce grâce à un plan d'austérité drastique. Avec le recul et au vu des difficultés, qu'auriez-vous fait différemment?

Theodoros Pangalos: Nous connaissions en 2010 la situation du pays. Mais nous n'aurions jamais pensé que la combinaison du déficit et de la dette de la Grèce puisse empêcher les institutions bancaires de prêter à des conditions acceptables.

- Avec des taux d'emprunt à dix ans de 17%, la Grèce peut-elle se permettre d'éviter le défaut de paiement?

- Il faut être fou pour vouloir souhaiter un défaut de paiement. Qui est prêt à faire volontairement faillite? Un rééchelonnement de la dette grecque aurait des conséquences graves sur l'Irlande ou le Portugal. Il pourrait mener à la dissolution de la zone euro. Même les Etats-Unis s'en rendent compte et mettent en garde contre ce danger. Quant à une solution 100% FMI, telle qu'elle avait été évoquée l'an dernier, ce n'en était pas une. Cela aurait signifié que la zone euro abdique, qu'elle renonce à régler elle-même ses propres problèmes. La situation s'est cependant compliquée avec la percée de l'extrême droite populiste en Finlande, par exemple, qui refuse toute solidarité communautaire.

- Le gouvernement est-il en train de brader la Grèce en privatisant l'opérateur de télécoms OTE et les ports du Pirée et de Salonique?

- Toutes ces mesures ont été annoncées dans le programme électoral de Georges Papandréou. On applique de fait la législation de l'Union européenne par rapport aux monopoles publics. Contrairement à ce que dit la presse, ce n'est pas une privatisation. Pour les quatre ports concernés, nous voulons créer une holding qui se chargera de leur gestion. C'est une ouverture nécessaire de l'économie.

– L'une des priorités du gouvernement était d'instaurer un système fiscal efficace. En 2010 toutefois, les recettes fiscales auraient dû s'élever à 11,8 milliards d'euros. Elles n'ont atteint que 5,8 milliards...

– Nous sommes confrontés à une résistance de la population plus importante que prévu. Les énormes difficultés que nous rencontrons sont d'ordre culturel. Il faudra des générations pour changer les mentalités. Les rentrées fiscales se sont nettement améliorées, mais restent insuffisantes par rapport aux objectifs fixés. Il faudra peut-être qu'on lance une vaste campagne d'information.

– Les sanctions contre les fraudeurs ne fonctionnent-elles pas?

– Elles produisent leurs effets, mais sont insuffisantes. Et ce n'est pas à coups de sanctions qu'on changera les mentalités.

– Mardi, le «Handelsblatt» citait le secrétaire d'Etat grec, Dimitris Kouselas. Ce dernier affirme que la crise a poussé les Grecs à déposer quelque 344 milliards de francs en Suisse, soit 120% du PIB grec. Vous confirmez?

– Par le passé, les capitaux grecs venaient déjà en Suisse, mais ils revenaient en Grèce sous la forme d'investissements suisses. Aujourd'hui, ces capitaux partent toujours, mais ils ne reviennent pas. Il n'est pour nous pas normal qu'aucun impôt ne soit payé sur ces capitaux. C'est pourquoi nous, comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni, avons entamé des négociations avec la Suisse pour taxer les fonds déposés par les Grecs en Suisse. Ces discussions, je tiens à préciser, ne sont pas de nature à détériorer les excellentes relations que les deux pays entretiennent.

– Votre gouvernement vient de décider de déréglementer 136 professions libérales et indépendantes. Un geste dont l'économie a besoin?

– Notre système est moyenâgeux. Pour être notaire, il faut être fils de notaire, pour être pharmacien, fils de pharmacien. Cela doit cesser.